



SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Politique de la Ville

DELIBERATION
N°2023/n° 78

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 31

DATE D'AFFICHAGE
1^{er} décembre 2023

DATE DE CONVOCATION
29 novembre 2023

OBJET:

**Validation de la
programmation d'actions
2024 - 2025 de la Politique de
la ville et signature de toutes
les conventions attenantes
aux actions.**

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

L'an deux mil vingt trois, le sept décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques, M. MUSY Frédéric

Conseillers ayant donné procuration :

Mme GILBERT Stéphanie procuration M. LEMAIRE Pascal
M. DRUESNE Patrick procuration M. RICHEZ Régis
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration Mme LUDOVISI Brigitte
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick
M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia

Absents excusés : M. BECOURT Julien

Absents : Mme DYTRYCH Anne

Considérant que dans le cadre de la Politique de la ville, six projets sont présentés pour l'année 2024 et 2025,

Considérant que la programmation se présente ainsi :

Actions Politique de la ville Financement Etat	Coût
« Bruay'sens » Projet périscolaire	Etat : 4000€ Ville : 4000 €
« Mercredi en mouvement » Projet Jeunesse	Etat : 6400€ Ville : 1600 €
« Violences conjugales » Projet CCAS et Culture	Etat : 3000€ Ville : 3000 €
Plan Quartier d'été	Etat : 6400€ Ville : 1600 €
Projet de quartier	Etat : 2875.104€ Ville : 718.776 €
Total	Etat : 22675.104 € Ville : 10918.776 € Total : 33593.88 €

Actions Politique de la ville Financement Région	Coût
Nos quartiers d'été	Région : 4000 € Ville : 2400 € Association : 1600 €
Total	8000 €

- Prise en charge par l'Etat de 4000 €, et de la commune de 1600 € pour l'action « Bruay'sens » portée par le PÉriscolaire. Pour deux années.
Axe : Soutenir la Réussite Educative et la Parentalité.
-repérer les publics les plus fragiles et les intégrer dans un accompagnement adapté auprès des 4 écoles maternelles et des 4 écoles élémentaires en garderie de 16h30 à 18h.
Action dans le cadre périscolaire : auprès des agents et enfants sur la thématique de la discrimination, handicap avec des formations, ateliers artistiques, sensoriels.
Partenariat avec : Etat – Médiathèque - Atelier 48 – Interleukin - N'Joy – Afeji - Apei
- Education Nationale - La petite Ourse - Chaafip
- Prise en charge par l'Etat de 6400 €, et de la commune de 1600 € pour l'action « Mercredi en mouvement » portée par le LALP sur une année.
Axe : Accompagner la santé des habitants
- promouvoir les comportements favorables à la santé et agir en faveur de l'accès aux droits et aux soins des habitants.
- L'action se portera auprès des jeunes du LALP, tant pour ceux déjà inscrits que pour capter des nouveaux bruaysiens. Ensuite selon les activités celles-ci se dérouleront soit sur site, soit sur la commune (salle municipales, complexe Gatien ou espace public type cour d'école...) selon le coût de transports ... Il s'agira aussi d'impliquer les parents en amont, pendant et après.
Partenariat avec : - Etat - Associations sportives - Chaafip
- Prise en charge par l'Etat de 3000 €, et de la commune de 3000 € pour une action de prévention sur le thème des violences conjugales portée par le Pôle Culture et CCAS. Pour deux années.
Axe : Lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales
-orienter, écouter et accompagner les victimes de violences conjugales.
- L'action se portera auprès des enfants, collégiens et tout public au travers d'ateliers créatifs, bien être, éducatifs... permettant la prise de parole du public sans stigmatisation. Des ateliers collectifs ouverts à tous, permettront par la suite des orientations individuelles vers des professionnels. Ces ateliers se termineront par un ciné débat avec le film « L'emprise ».
- Partenariat avec : - Etat - AJAR - Service d'Aide aux Victimes - La POSE - Service d'Hébergement - Maison de l'Avocat - Centre Hospitalier de Valenciennes et unité de médecine légale – SOLFA – CIDFF – Commissariat – CAF – MNS - Le labo de la CAVM

SLOW

- Prise en charge par l'Etat de 6400 €, et de la commune de 1600 € pour l'action « Plan quartiers d'été ».

Axe : Favoriser le lien social, ouverture culturelle et sportive.

L'action proposera des divertissements, découvertes sportives et culturelles pour les habitants des quartiers prioritaires.

Partenariat avec : Etat – Bailleurs - Associations sportives, culturelles, éducatives, développement durable

- Prise en charge par l'Etat de 2875.104 €, et de la commune de 718.776€ pour l'action « projet de quartier ». Les actions seront finalisées avec les partenaires et la CAVM.

- Prise en charge par la région de 4000 €, de la commune de 2400 € et de 1600€ par une association pour l'action « Nos quartiers d'été » Le projet valorisera les disciplines olympiques et paralympiques qui seront au programme des Jeux Olympiques 2024 et de sensibiliser autour du développement durable.

Axe : bien vivre ensemble, faire découvrir les jeux olympiques et paralympiques.

- L'action proposera :
- Des ateliers sportifs, animés par les associations.
- Une sensibilisation au handicap, au travers de la découverte des sports paralympiques, avec le soutien d'associations handisport.
- Avec une volonté de faire connaître les différentes infrastructures sportives et espaces de jeux de la ville.

Partenariat avec : - Région – Bailleurs - Associations sportives, culturelles, éducatives, développement durable

Considérant l'avis favorable de la commission Politique de la ville du 29 novembre 2023.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de valider la programmation d'actions 2024 - 2025 de la Politique de la ville et d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les conventions attenantes aux actions.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à **PUNANIMITE.**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus



Pour extrait conforme,
Le Maire,

S. DUHAMEL.

Signée le 13/12/2023
Transmis en préfecture 13/12/2023
Publié sur le site le 14/12/2023

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué